



RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 03418
Numéro SIREN : 485 327 605
Nom ou dénomination : 2B CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2016 sous le numéro de dépôt A2016/019885

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE**



1983213

Dénomination : 2B CONSEIL
Adresse : 22 chemin de Beldou 31790 Saint-jory -FRANCE-
n° de gestion : 2005B03418
n° d'identification : 485 327 605
n° de dépôt : A2016/019885
Date du dépôt : 08/12/2016

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la société en société par actions simplifiée du 02/11/2016



1983213

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

(Etabli en application de l'art L. 224-3 du Code de commerce, et de l'art D. 56-1 du décret du 23 mars 1967,)

Messieurs, en exécution de la mission de Commissaire à la transformation de la SARL 2 B CONSEIL, Société à Responsabilité Limité au capital de 1 000 € dont le siège social est situé au 22, Chemin de Beldou, 31790 SAINT JORY, immatriculée au RCS de TOULOUSE : B 485 327 605 00013 en SAS 2 B CONSEIL, je vous présente mon rapport à l'assemblée générale extraordinaire en date du 9 novembre 2016.

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, suivant lettre de mission du 27 octobre 2016, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification, basée sur une situation intermédiaire établie au 31 octobre 2016 par la direction générale de la société, a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Aucun avantage particulier n'a été stipulé et n'appelle pas d'observation de notre part.

Fait à Muret, le 2 novembre 2016

Le Commissaire à la transformation

Serge GURRERA
Commissaire aux Comptes


Serge GURRERA
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
1, chemin de Béance - 31600 MURET
Siret 414 887 700 00018 - APE 6920Z